

PROGRAMME POUR LES PRODUITS D'HYGIÈNES FÉMININS

La Ville de East Angus a adopté un programme pour les produits d'hygiènes féminins selon les modalités suivantes :

- Le demandeur doit compléter le formulaire de remboursement « Programme pour les produits d'hygiènes féminins »;
- Fournir une copie de preuve de résidence;
- Fournir une copie de la facture d'achat de serviettes sanitaires réutilisables, mentionnant le nom du fournisseur ainsi que les numéros de taxes TPS et TVQ;
- La Ville rembourse le demandeur pour un montant de 50 % des factures reçues avec un maximum de 100 \$.



FORMULAIRE PROGRAMME POUR LES PRODUITS D'HYGIÈNES FÉMININS

Nom et prénom de la demanderesse :	
Date de naissance :	
Adresse :	
Téléphone :	
Courriel :	
Réservé au personnel municipal	
Facture jointe : <input type="checkbox"/>	
Preuve de résidence joint : <input type="checkbox"/>	